

## Vaud-Genève: fusion et confusion

L'INITIATIVE VAUD-GENÈVE A ÉTÉ VENDUE, LORS DE LA RÉCOLTE DES SIGNATURES, SOUS DEUX ÉTIQUETTES. A GENÈVE, ELLE FUT présentée comme un premier pas vers la constitution d'une région, qui ne se limiterait pas au canton de Vaud, passage obligé des Genevois vers la Suisse, mais qui engloberait la Suisse occidentale et pourquoi pas les départements limitrophes de la France voisine. Dans le canton de Vaud fut sortie la version première et originale: création d'un nouveau canton, même Constitution, même législation pour tous. Cette différence d'argumentation, selon que l'on est au bout ou au milieu du lac, est déjà une prise en compte significative de deux réalités historiques différentes, la reconnaissance que la politique n'est pas simple comme l'économie qui sait fusionner sans problème deux sociétés anonymes.

La région que l'on dénomme de manière vague Pôle lémanique ou Suisse occidentale est faite d'un enchevêtrement de liens historiques, industriels, commerciaux, touristiques, culturels, etc. Ils ont été analysés scientifiquement<sup>1</sup>. Imaginons un instant que les sept régions retenues à des fins de statistiques européennes soient dotées de souveraineté dans le cadre fédéral. La région lémanique Vaud, Genève, Valais ferait éclater le Valais où l'équilibre entre le Haut, le Centre et le Bas fut lentement acquis et demeure délicat. Exemple, parmi d'autres, des dégâts de remaniements esquissés sur la planche à dessin.

L'équilibre confédéral est comme une montre de grande complication.

Si l'on se limite à Vaud-Genève, il est évident que la fusion (une seule Constitution et les mêmes lois) contredit non seulement l'histoire, mais l'originalité et les capacités créatrices. Genève est une cité qui a affirmé avec réussite, au cours des siècles, son indépendance, son rôle international. Elle se conçoit comme le centre d'une région qui englobe le Pays de Gex et le Chablais savoyard. Vaud est un pays, lentement remémbré avant qu'il ne s'affirme dans l'indépendance, mais gardant un rapport difficile avec sa capitale et tenu de respecter l'équilibre entre les régions qui le composent. Les conditions d'une unification dynamique et de cette cité et de ce pays ne sont pas réunies.

L'intensification de la collaboration intercantonale est un autre objectif. Elle appelle la mise d'outils nouveaux qui la rendent plus active et plus lisible; *DP* (numéro spécial 1386) a proposé la création d'un concordat de concordat ou d'un traité qui règle la procédure de collaboration et son contrôle. C'est une voie souple que les cantons devraient emprunter avant que la Confédération ne l'impose, ce qu'elle a prévu, dans le projet de péréquation financière. Mais la fusion, c'est la réponse simplificatrice et dommageable à un vrai problème.

AG

<sup>1</sup>*Les grandes régions de la Suisse*, OFS, Office fédéral de l'aménagement du territoire, Neuchâtel, 1999.

---

### Sommaire

**Politique familiale:** La double vie des femmes (p. 2)

**BCV:** Mieux vaut tard que jamais (p. 3)

**Presse:** Les ombres du discours Lamunière (p. 4)

**Parti socialiste:** Un débat tronqué (p. 5)

**Forum:** Diagnostic de la criminalité en Suisse (p. 6)

**Management:** Une valeur-repère parmi d'autres (p. 7)

# La double vie des femmes

**Les modèles parentaux changent. L'aide en faveur des crèches votée par le Conseil national est un élément d'une politique qui doit répondre globalement à l'évolution de la famille.**

**L**es femmes ont toujours travaillé. Mais elles travaillent davantage depuis une vingtaine d'années. A temps partiel en majorité. Dans des conditions souvent déplorables avec des salaires médiocres et des couvertures sociales insuffisantes en dépit de la révision récente de la LPP. Entre la pression du marché du travail en quête de main-d'œuvre, l'épanouissement personnel et la nécessité financière du ménage, beaucoup de femmes mènent une double vie: d'un côté la famille et de l'autre une activité professionnelle.

Par ailleurs, en Suisse comme en Europe, on fait de moins en moins d'enfants. Le taux de natalité est bien en dessous du seuil de renouvellement de la population. C'est un refrain connu, sans immigration la Suisse serait un pays en voie de disparition démographique.

Voilà la nécessité d'une politique en faveur de la famille. Où il est question de concilier la raison d'État, faire des enfants, et la volonté des femmes de s'affranchir d'une destinée promise au foyer et à l'éducation de leur progéniture.

Or, malgré la suprématie encore écrasante d'un archétype familial, dit bourgeois traditionnel, où la femme est sans activité professionnelle et l'homme occupé à plein temps, de nouveaux modèles apparaissent et se diffusent progressivement. Ils se caractérisent tous

par la présence du travail féminin. Dans des cas plus rares, mais en nombre croissant, elles partagent de façon équitable avec les hommes les tâches domestiques et leur temps de travail. Quant aux familles monoparentales, composées presque exclusivement de femmes mères, elles sont en augmentation vertigineuse depuis les années septante. Les enfants deviennent ici une source de pauvreté plutôt que de richesse. Un souci renouvelé et paralysant débouchant souvent sur l'exclusion sociale et la dépendance économique.

## L'accueil de la petite enfance

A la lumière de cette évolution, le développement de lieux consacrés à l'accueil des enfants en dehors du réseau familial semble évident. En effet, le secteur pâtit d'un manque chronique de places et de financement, voire de personnel spécialisé. L'initiative parlementaire acceptée par le Conseil national qui prévoit d'accorder un milliard sur dix ans pour soutenir la création de crèches répond à cette carence. Malgré quelques tergiversations liées à l'opportunité politique de la décision (la précarisation d'autres projets sociaux) et de nature idéologique (l'État remplaçant la famille), la Chambre du peuple n'a pas trop hésité à appuyer ce programme d'une certaine envergure. En re-

vanche, la formation et le traitement des éducateurs responsables de l'encadrement des enfants demeure une question délicate et ouverte à tous les affrontements. On se souvient des manifestations de rue et du débrayage organisés par les éducatrices de la petite enfance dans le canton de Vaud au mois de février de cette année pour protester contre la décision du Grand Conseil d'introduire un certificat cantonal de capacité pour les éducatrices de la petite enfance.

## Politique plus courageuse

D'un autre côté, la multiplication des structures de garde pour les enfants en dehors d'un ensemble organique et cohérent d'actions en faveur des familles, risque de manquer ses objectifs. Ces nouvelles formes de parenté, dont l'identité est de plus en plus hétérogène, appellent une politique familiale inédite et courageuse susceptible de faire face en même temps aux exigences démographiques et aux ambitions des individus, si ce n'est à leur simple survie. Au cœur de celle-ci se trouve une assurance-maternité digne de ce nom accompagnée d'un congé-paternité à l'image de quelques pays scandinaves. Un régime d'allocation familiale plus généreux et ciblé, un accès aux crèches favorisant les familles aux revenus modestes ainsi qu'une réforme du systè-

me fiscal et du marché du travail, qui les pénalisent actuellement, sont les autres priorités.

Mais c'est surtout sur le plan culturel et des mentalités que le renouvellement est primordial. Car le modèle masculin doit être repensé, imaginé autrement et traduit en comportements concrets en vue d'un partenariat plein entre hommes et femmes, que ce soit sur le plan professionnel ou au sein du ménage. *md*

Documentation: Elisabeth Bühler, *Atlas suisse des femmes et de l'égalité*, Seismo, Zurich, 2002.

## Erratum

Dans l'article sur l'aménagement du territoire vaudois («Perseverare diabolicum», DP 1512), un déplacement de mot a rendu peu compréhensible une phrase. Il fallait lire: «Que la réforme de la structure des communes n'ait pas eu lieu est sans importance quand il s'agit de calculer arithmétiquement la répartition des charges de l'enseignement ou de la facture sociale. En revanche, ça devient un obstacle majeur en matière d'aménagement du territoire. La dispersion même des communes, leur découpage historique exigent une supervision.» *réd.*

# Mieux vaut tard que jamais

**E**n décembre 2001, lorsque les problèmes de provisionnement de la Banque cantonale vaudoise ont été annoncés, la confiance des investisseurs et du public envers l'ancienne équipe dirigeante était rompue. Comment le président du conseil d'administration pouvait-il clamer le 25 septembre, au terme de la campagne référendaire, que la banque était en excellente santé, puis demander d'urgence 600 millions de recapitalisation en décembre, tout en ne reconnaissant aucune erreur?

La suite n'a été qu'une succession de messages contradictoires, de tentatives d'intimidation et de pratiques avares dans la recherche de la vérité.

A commencer par l'annonce de la BCV que la Deutsche Bank se chargerait de vendre les nouvelles actions émises. En janvier, il est en effet apparu que l'établissement allemand ne s'était pas engagé au-delà de l'examen d'une éventuelle participation.

Quant aux explications fournies sur les causes des pertes, elles relevaient du slalom spécial: tantôt les affaires immobilières de la BCV d'avant 1995, tantôt la reprise du Crédit foncier et de la BVCréd, tantôt l'expansion à l'étranger de ces dernières années. On attend maintenant du Conseil d'Etat qu'il livre au Grand Conseil un rapport clair sur la question.

## Se recentrer

Enfin, les informations volontairement incomplètes que la BCV a fournies à la Commission fédérale des banques ont été, aux yeux du Conseil d'Etat, le détonateur. S'il avait eu le courage d'évincer le président du conseil d'administration en décembre, le Conseil d'Etat aurait épargné quatre mois de cafouillage à la BCV.

Mais mieux vaut tard que jamais. Libérée d'un président trop occupé à défendre sa stratégie passée d'expansion agressive, rejetée par le peuple le 23 septembre 2001, la

BCV pourra se recentrer sur sa mission de base, à savoir le soutien aux entreprises du canton et le crédit hypothécaire. Ce sont en effet les domaines qui nécessitent une implication étatique dans la banque et dans lesquelles celle-ci dispose d'un avantage de proximité.

## Des domaines prometteurs

Ce retour dans le rang des banques cantonales facilitera la mise en place de coopérations avec ces dernières. Il existe en effet un important potentiel de gains d'échelle par la délégation de tâches à des filiales communes. Les domaines les plus prometteurs sont la logistique informatique, le trafic des paiements, le e-banking, le développement des produits et la représentation à l'étranger. Il faut espérer que l'électrochoc que vient de subir la BCV permettra de surmonter les blocages passés. C'est un joli défi pour la nouvelle équipe dirigeante sous MM. Hirsch et Fischer.

111

## Elections françaises

### L'hypocrisie des instituts de sondage

**A**u lendemain du résultat du premier tour des élections présidentielles françaises et du séisme – selon le mot utilisé dimanche dernier – qui ébranle la France entière, personne, à part peut-être des électrices et des électeurs regrettant l'éparpillement de leur voix, ne s'est senti vraiment responsable du score inattendu du candidat du Front national, Jean-Marie Le Pen.

Et surtout pas les instituts de sondage qui ont été omniprésents comme jamais durant ce premier tour. C'est eux qui ont rythmé la campagne, qui ont donné du sens à des gestes ou

des paroles politiques qui n'en avaient peut-être pas, qui ont occupé le terrain médiatique, quasi à égale valeur avec les candidats. Arlette Laguiller est à 10% d'intentions de vote, elle passe dans *Gala*. François Bayrou donne une claque à un jeune «sauvageon», il remonte de 2%. Bernadette visite un centre médico-social et Chirac se hisse à 19%.

Au final pourtant, et malgré des prévisions quotidiennement publiées, les instituts de sondage se sont lamentablement trompés; ils ont annoncé comme inévitable un duel Chirac-Jospin au deuxième tour, ils

n'ont pas alerté l'opinion sur la force de Le Pen, qui, discret lors de cette campagne du premier tour, préparait sa revanche.

Du coup, les électrices et les électeurs se sentent floués, ils ont le sentiment d'avoir été manipulés. A juste titre. Mais les instituts de sondage se drapent dans leur dignité. Et continuent de distribuer leurs sentencieux commentaires. C'est aux électeurs de voter, disent-ils, c'est de leur faute si tout ça est arrivé. Et d'ailleurs ils n'ont jamais affirmé qu'ils détenaient la vérité, ce n'était que des indications, pas des prédictions, etc., etc.

De deux choses l'une. Soit les sondages sont d'une réelle utilité pour la qualité de l'information et du débat démocratique; dans ce cas-là, ils devraient reconnaître leur responsabilité dans l'onde de choc qui secoue le paysage politique français. Soit leurs «indications» ne sont pas à prendre au sérieux, ni par les électeurs, ni par les formations politiques, ni par les médias. Et alors, ces oracles devraient se replier vers des activités moins déterminantes pour l'exercice de la démocratie. Par exemple, combien de Français font-ils désormais confiance aux instituts de sondage? *gs*

# Les ombres du discours Lamunière

**Le duel Hersant-Edipresse est engagé en Suisse romande: pour le marché publicitaire de la région lémanique et pour le contrôle de l'éditeur montreu-sien Corbaz. La Commission de la concurrence arbitrera. Au grand dam du patron d'Edipresse.**

**E**n bon gestionnaire, Pierre Lamunière, patron d'Edipresse, tire plus vite que son ombre pour répondre à la concurrence étrangère. L'an passé, après la prise de contrôle du quotidien *La Côte* par le groupe Hersant, il absorbe sans délai *Le Journal de Morges*. Jeudi 18 avril 2002, *La Côte* pousse la distribution hebdomadaire gratuite de son journal de 56 000 à 71 000 exemplaires. Le lendemain 19 avril, Edipresse répond par la diffusion gratuite à 55 000 exemplaires de *Lac Hebdo*. L'enjeu est évidemment le marché publicitaire s'adressant à la population de l'ouest lémanique. Mais les Français n'ont qu'à bien se tenir. Ils songent à lancer un journal gratuit à Genève qui ferait concurrence à GHI, contrôlé pour moitié par Edipresse. La bataille sera sans merci. En faisant feu de tous bois, Pierre Lamunière joue pleinement son rôle de patron.

## Un veto scandaleux

Le combat qui s'annonce autour du groupe Corbaz est d'une tout autre dimension. L'éditeur montreu-sien publie deux quotidiens, *La Presse-Riviera* et *La Presse-Nord Vaudois*, qui apportent une information régionale digne d'intérêt dans une large partie du canton de Vaud. Des rumeurs nombreuses et concordantes affirment que Corbaz est à vendre.

Hersant, qui vient d'acquérir *L'Impartial* et *L'Express* de Neuchâtel, cherche à consolider sa tête de pont en Suisse romande. Les deux titres vaudois à vendre seraient un complément parfait\*. Pierre Lamunière ne cache pas non plus son vif intérêt. Mais la Commission de la concurrence veille. Elle avait donné à contrecœur son feu vert à la forte participation d'Edipresse dans le capital du *Temps*. Elle ne fermerait certainement pas les yeux, cette fois-ci, à l'absorption du groupe Corbaz. Pierre Lamunière le sait et il enrage. Un veto de la Commission de la concurrence signifierait « qu'Edipresse est considéré comme un danger pour la démocratie, ce qui serait scandaleux ».

## Des souris et des éléphants

Le patron d'Edipresse poursuit son offensive. En reprenant les deux titres de Corbaz, Hersant contrôlerait cinq quotidiens alors qu'Edipresse n'en possède que trois! Surprenant calcul qui compare les souris de *La Côte* ou du *Nord vaudois* avec les éléphants du *Matin*, sans parler du *Temps* qui échappe à l'addition. Par ailleurs, continue Pierre Lamunière, « ce qui compte, c'est beaucoup plus la diversité des titres et leur indépendance rédactionnelle que le nombre de leurs propriétaires ».

Il a partiellement raison. Re-

connaissons qu'Edipresse joue clairement son rôle d'éditeur. En gestionnaire averti, il a positionné ses quotidiens pour couvrir la gamme complète du lectorat. Les orientations définies, chaque rédaction travaille dans l'indépendance. Le propriétaire est unique, mais les journaux d'Edipresse ne parlent pas d'une seule voix. Les lois du marketing imposent en quelque sorte cette diversité. Seule exception, les journalistes s'abstiennent de tout commentaire sur la marche de l'entreprise. C'est une règle non écrite, mais respectée pour tous les médias.

## Leuenberger a choisi son camp

Mais il ne faut pas oublier qu'Edipresse est un employeur dominant sur le marché romand. Moritz Leuenberger s'en inquiète (*Le Temps* du 5 avril). Il constate que moins il y a de groupes de presse, moins il existe de possibilités pour un journaliste de changer d'emploi, ce qui limite son indépendance. Dans le duel Hersant-Edipresse, le conseiller fédéral a donc choisi son camp: « Le petit nombre d'éditeurs en Suisse romande pose un problème plus grave que l'éventualité de voir un éditeur étranger pénétrer encore davantage ce marché ».

Le patron d'Edipresse tente encore de nous faire froid dans le dos. Les rigueurs supposées de la Commission de la concu-

rence pourraient fragiliser les groupes de presse suisses et les livrer à l'appétit de groupes étrangers. Les bourreaux de la presse suisse hanteraient donc les couloirs du Palais fédéral. Le groupe Edipresse a vu son bénéfice diminuer de moitié l'an passé en raison, notamment, de mauvaises affaires à l'étranger. Mais nous cache-t-il de plus grosses difficultés pour que son patron, aux abois, confesse de pareilles craintes? at

\**La Presse-Riviera* et la *Presse-Nord Vaudois* participent à Romandie-Combi, l'accord publicitaire et rédactionnel qui lie les quotidiens romands non membres du groupe Edipresse (sur ce sujet, lire *Domaine Public* du 15 mars 2002).

## Francophonie

Une déclaration du Canadien Jean-Benoît Nadeau (*Construire*, du 16 avril 2002): « La France est française, elle ne sera quand elle aura substitué à son Académie et ses Immortels des gens qui représenteront les français qu'on parle ailleurs. Mais la francophonie, les Français n'aiment pas trop ça: ça leur rappelle qu'il n'y a pas d'absolu! Et ça les agace. »

cfp

# Un débat tronqué

**D**rame de printemps au parti socialiste suisse. Le texte d'orientation de politique économique proposé par la direction est sèchement rejeté par l'assemblée des délégués, réunie, en avril dernier à Bienne.

La décision de l'assemblée des délégués socialistes pourrait n'être qu'un de ces micro-événements de politique nationale si le programme n'avait été l'occasion de raviver les guerres de tranchée au sein du PSS.

A la lecture de ce bref texte, pas de quoi pourtant fouetter le sang d'un militant de base; le parti socialiste se déclare pour le plein-emploi, pour l'amélioration de la formation, pour la consommation des ménages, pour le développement durable, pour une politique monétaire souple. Alors quoi?

C'est plutôt le ton du texte qui cristallise les tensions, cette manière de rompre les ta-

bous sans en avoir l'air; par exemple déclarer vouloir «Baisser les prix à la consommation grâce à une meilleure concurrence encadrée par l'Etat» ne correspond pas aux principes et aux positions défendus généralement par le parti socialiste, qui entend plutôt augmenter le pouvoir d'achat des gens par la hausse des salaires.

Mais plus important au final, reste le sentiment d'un travail bâclé, gâché. La direction du PSS a mené le débat à la retraite, sans consultation ni discussion préalables. Le parti socialiste – qui s'en souvient? – a d'ailleurs déjà un programme économique, censé couvrir la période allant de 1992 à 2005. Le document rédigé sous la présidence de Peter Bodenmann, par un petit groupe de socialistes, constitue un vrai document de travail, concret et propositionnel. Le texte fut distribué à toutes les sections, débattu dans les assem-

blées et abondamment amendé lors du Congrès de juin 1994. Un exercice autrement plus ambitieux que les quelques pages proposées par l'actuelle direction du PSS, pour se préparer aux élections fédérales.

L'occasion aurait été pourtant idéale d'engager une opération plus efficace: reprendre le programme économique de 1992 à mi-chemin, faire un bilan intermédiaire des réformes engagées, supprimer ou modifier, lors d'un débat interne, ce qui est dépassé par les faits ou par les valeurs défendues par le parti aujourd'hui, rendre visible ce qui a été réalisé et ce qui peut l'être encore.

L'histoire d'un parti politique se construit sur le rassemblement de tous ses membres. Cette unité n'est pas facile à atteindre. Un programme adopté à l'issue d'un véritable débat en est un moyen. *gs*

## Agriculture

### La laine se défile

**L**a laine suisse est en voie de disparition. Soumise aux contraintes du marché international, orpheline de toute protection douanière, elle risque de servir de combustible pour les usines d'incinération. Les recettes de la vente directe ne couvrent plus les frais élevés de production en raison de la modestie des troupeaux (400 000 unités en tout) et du profil tortueux, voire montagnoux, des pâtures. Un kilo de laine se négocie aujourd'hui à 1,40 franc au maximum, alors que dans les années cinquante, il pouvait rapporter jusqu'à treize francs. A ce tarif, les éleveurs de l'époque tondaient encore les agneaux.

Dans le cadre de sa politique agricole (PA 2002), la Confédération a prévu de retirer son soutien à la collecte et au tri de la laine. De l'ordre de 800 000 francs pour cette année, la subvention sera de 600 000 en 2003, avant de s'éteindre en 2004. La Centrale suisse de laine indigène envisage ainsi d'effectuer sa dernière récolte cette année encore. Elle cessera ensuite ses activités. Il est vrai que le volume de laine traité par la Centrale est en chute libre. Il a passé de 602 tonnes en 1998 à 383 en 2001.

Faisant écho à une motion déposée au Conseil national, une pétition a été lancée en faveur d'un mandat de prestation qui assure la survie de la Cen-

trale et maintienne la production de laine suisse. Ressource naturelle et renouvelable, la laine a une valeur écologique appréciable, car l'élevage ovin contribue de façon remarquable à l'entretien du paysage. De plus, elle encourage l'aménagement de petites unités artisanales transmettant et enrichissant un savoir-faire acquis de longue date.

Au premier abord, la défense d'une matière première rare à la saveur un rien anachronique, semble être le combat folklorique d'une poignée d'irréductibles réfractaires au changement. En réalité, ce sont ces poches de résistance au grand marchandage international qui alimentent la pluralité nécessai-

re à la concurrence. Si le prix est un élément déterminant pour le choix du consommateur, il n'est pourtant pas exclusif. La qualité du produit, son ancrage dans un environnement naturel, culturel et social, influencent à leur tour sa décision. La sauvegarde et le développement de modes alternatifs de production de biens de consommation rares, comme la laine, à des coûts supportables passent par le soutien raisonnable et réglementé de l'Etat. Seul arbitre et garant d'une économie libérale et multiple. *md*

Informations auprès de la Coopérative européenne Longo maï, Le Montois, 2863 Undervelier.



# Diagnostic de la criminalité en Suisse

**D**epuis quelque temps, on assiste à un véritable battage médiatique contre le sentiment d'insécurité qui contraste étrangement avec la fréquence avec laquelle le sujet est abordé. Dans les médias d'élites et dans certains milieux politiques, on cherche plutôt à banaliser la situation, à dénoncer le « discours sécuritaire » et à critiquer une certaine « hystérie » du public. Ce discours est particulièrement populaire parmi des personnes vivant dans des quartiers ou communes résidentiels, alors que les réactions se font plus hésitantes parmi les habitants des quartiers où réside en grande partie l'électorat traditionnel des partis de gauche. La question récurrente est alors bel et bien : la situation a-t-elle vraiment changé ? Evidence qui est régulièrement remise en question dans une bonne partie de la presse (par exemple dans *Le Temps* du 4 avril 2002).

## L'évolution de la criminalité sur le long terme

Depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle et jusque vers 1950-1960, la criminalité a généralement baissé un peu partout en Europe. Cela vaut surtout pour les homicides (d'hommes et d'enfants) et les agressions. D'autres délits, tels les homicides de femmes, les viols, les vols avec agressions et les cambriolages sont cependant restés assez stables (à un faible niveau). Après le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, on assiste à nouveau partout en Europe à une forte recrudescence des meurtres qui ont triplé en ce qui concerne les hommes et doublé pour les femmes, (par exemple en Suisse et en Suède) et à partir de 1960. Ce qui est nouveau, c'est que des crimes autrefois rares comme les brigandages, cambriolages et viols ont également pris

**Domaine Public ouvre un débat sur l'insécurité. Le sujet mérite un traitement ouvert, loin des opportunistes électoraux. Largement galvaudée, l'insécurité ou plutôt le sentiment d'insécurité est un indice des interrogations de notre société contemporaine.**

**Nous accueillons aujourd'hui, la première contribution de Martin Killias, professeur à l'Institut de criminologie de l'Université de Lausanne, consacrée à l'évolution de la criminalité en Suisse. Le deuxième chapitre évoquera la localisation des délits.**

l'ascenseur. Ainsi les taux de condamnation pour vols avec agression (brigandage) et menaces/contraintes ont plus que triplé en Suisse depuis 1961 ; en Suède, les condamnations pour brigandage se sont multipliées par dix depuis 1950, et celles pour viol ont presque quadruplé. Partout l'augmentation était particulièrement

forte entre 1970 et 1980, avec des taux de cambriolage qui ont triplé dans les cinq grandes villes suisses (Genève, Lausanne, Berne, Bâle, Zurich), et des taux de brigandage qui ont augmenté d'environ mille pour-cent. L'augmentation des condamnations était d'ailleurs nettement plus forte dans les villes que dans les campagnes. Dans les autres pays européens et occidentaux, l'évolution était sensiblement la même, comme on constate d'ailleurs une certaine diminution parallèle dans la plupart de ces pays pendant les dernières années.

## La remise en doute des statistiques

Les statistiques de police (et à plus forte raison encore les statistiques judiciaires sur les condamnations) sont certes d'une validité discutée. Mais leur tendance correspond, pour les derniers vingt à trente ans, où l'on dispose aussi de données provenant des victimes, assez bien à celle qui se dégage des sondages par lesquels on relève la prévalence d'expériences de victimisation dans la population. De telles recherches ont été régulièrement réalisées en Angleterre, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse (depuis 1984). Ces recherches ont aussi montré que la tendance des victimes à (ne pas) dénoncer à la police une infraction subie est restée stable (ou a légèrement reculé) au fil des dernières vingt années.

Il est donc hors de question d'attribuer la hausse de la criminalité apparaissant dans les statistiques à une « sensibilisation accrue » et à une moindre tolérance face à la violence. ■

*(La suite de cet article paraîtra dans le prochain numéro de *Domaine Public*)*

# Une valeur-repère parmi d'autres

**Très en faveur à la fin du siècle dernier, la *Shareholder Value* est déjà devenue une notion suspecte. La valeur actionnariale ne méritait ni tant de vénération ni tant de méfiance. Tel est pourtant le sort d'un ratio devenu slogan puis impératif obsessionnel et finalement repère parmi d'autres.**

Décidément, plus rien n'échappe au phénomène de la mode, ni donc de la démode. Longtemps confinée aux vêtements et accessoires, la mode a gagné tous les objets de consommation et les services courants, voire certains domaines moins attendus, tel le management. C'est ainsi que la *Shareholder Value*, attribuée au professeur Alfred Rappaport pour la théorie et au gestionnaire de fonds de pension Dale Hanson pour la mise en œuvre, a connu sa brève et forte période de gloire en Europe dans les années 1995-2000. Aujourd'hui, les critiques s'adressent à une acception effectivement trop étroite de cette valeur de référence, déformée par une interprétation réductrice.

Dans l'esprit de ses concepteurs, la « chère holder valeur » correspondait à une estimation de la valeur de l'entreprise dans son ensemble, telle qu'augmentée au fil des exercices bénéficiaires. Le calcul de cette valeur exige la combinaison de nombreuses données et proportions, pas toujours disponibles et encore moins communiquées, en Europe du moins où les sociétés prati-

quent encore largement le secret d'affaires. Aussi bien, les défenseurs de la *Shareholder Value* insistent, avec raison, sur la contribution de cette dernière à la transparence des activités et des résultats des entreprises.

## Les autres enjeux

A cette exigence, l'usage a substitué une notion sensiblement moins fine de la valeur pour l'actionnaire, réduite de fait à la capitalisation boursière. Cette tendance, très en vogue aux temps pas si anciens où les cours flambaient, a conduit à maximiser le profit immédiat et sa distribution aux actionnaires-créanciers, en d'autres termes à confondre *Shareholder Value* et rémunération du capital.

Une telle politique, axée sur les résultats immédiats, ne pouvait manquer de susciter la critique des adeptes d'investissements et de prises de risques à plus long terme ainsi que des partisans d'une amélioration de la rémunération du travail.

Pour dépasser le conflit latent entre actionnaires et salariés, les penseurs du capitalisme contemporain ont inventé un nou-

vel outil, fort complexe et difficile à manier, appelé *Stakeholder Value*, littéralement valeur pour le détenteur d'enjeux. Les enjeux en cause sont les intérêts des actionnaires, des salariés, des collectivités publiques, du fisc, de la société, de l'environnement. En bref, le *Stakeholder Value*, c'est la mesure du développement durable de l'entreprise.

D'où, comme par exemple chez Nestlé, le remplacement du bilan social ou environnemental des grandes entreprises par un rapport annuel sur la soutenabilité, en complément au document présentant les chiffres de l'exercice écoulé. Mais déjà cette *Stakeholder Value* fait à son tour l'objet de critiques: en jouant le jeu de tous les intérêts gagnants à la fois, l'entreprise favorise l'arbitre, en clair la direction générale ou la présidence du conseil d'administration.

A l'échelle de l'entreprise comme à celle du pays, il reste à trouver l'instrument pleinement fiable de mesure fine de la valeur ajoutée par l'activité économique. Faut de mieux, on continuera sans doute longtemps à perfectionner la *X-holder Value* et le produit intérieur, brut pour net. *yj*

## Médias

### Le palmarès des lecteurs

*Travail et transport*, le journal du syndicat du personnel des transports SEV (autrefois *Le Cheminot*), a interrogé ses lecteurs sur ce qu'ils lisent de préférence dans leur journal syndical. Ils pouvaient manifester un degré d'intérêt très fort, fort, moyen ou absent au sujet de quatorze rubriques. Le jugement est clair: 81% des

lecteurs sont fortement et très fortement intéressés par l'activité syndicale SEV, 77% par l'activité syndicale de sa sous-fédération, 72% par le courrier des lecteurs et 71% par les informations sur l'entreprise des CFF.

Lorsqu'on cherche ce qui intéresse fortement la minorité, on découvre le syndicalisme in-

ternational (22%), les thèmes traités par l'Union syndicale suisse (35%) et la rubrique «Il y a 50 ans» (41%).

21% n'ont aucun intérêt pour le syndicalisme international et 16% pour la rubrique «Il y a 50 ans». Tous les lecteurs se passionnent donc pour l'activité syndicale SEV. 57% manifestent un intérêt moyen

pour le syndicalisme international et les thèmes traités par l'USS.

Petit rappel historique. De 1944 à 1948, *Services Publics* (organe du SSP-VPOD) et *Le Cheminot* avaient des pages communes. La fin de la collaboration avait été titrée: «Rupture de fiançailles!» (*travail et transport*, n° 15). *cfp*

# Sous l'arbre à palabres, les mots et les codes

**Gilbert Rist et d'autres auteurs ont cherché ce qui se cache derrière les formules récurrentes du langage. La conclusion est rassurante: elles ne sont pas l'apanage de nos sociétés.**

Dans la vie politique ou dans le monde journalistique, les formules toutes faites sont légions. Elles ne cessent de proliférer et de tout envahir. Ainsi on passe son temps à «élargir l'éventail des choix» à lutter pour «l'éradication de la pauvreté». «Les avancées» sont toujours «sans précédent», mais elles «restent menacées». Les «fossés ne cessent de se creuser», d'ailleurs «le chemin qui reste à parcourir est encore long». Il serait facile de multiplier les exemples. L'utilisation récurrente d'un ensemble considérable de formules est-il le signe d'une paresse intellectuelle, d'une imprégnation trop forte de l'environnement des médias?

Dans *Les mots du pouvoir*, Gilbert Rist et d'autres auteurs essaient de répondre à cette question<sup>1</sup>.

## Les formules rassurent

Selon eux, nous sommes là dans un univers enchanté, presque celui d'un conte de fées avec un combat du bien contre le mal, rempli d'obstacles, mais un résultat final qui ne fait aucun doute: le chevalier blanc l'emporte à la fin du récit. Comme dans la tradition orale, la répétition est nécessaire, le récit doit être parsemé de ba-

lises aisément reconnaissables, ce qui est le rôle du «style formulaire».

Le lecteur ou l'écouteur doit être rassuré. La présence des formules permet de se repérer. «les progrès technologiques» et le «démantèlement des services publics» n'ont pas besoin d'être vérifiés, discutés, démontrés. Leur présence dans le discours permet de créer un effet familier, de rassurer celui qui énonce – je suis compris – et celui qui écoute – je l'ai compris. Un effet de réalité est produit, qui renvoie à la conception du monde des interlocuteurs et leur permet de structurer leur univers.

Une comparaison avec les sociétés traditionnelles prend tout son sens. Dans celles-ci, ce sont généralement les Anciens qui expriment une parole publique, d'une manière très codifiée, avec une rhétorique précise, des paroles stéréotypées et un grand formalisme. Les mots ne sont pas prononcés à titre personnel; celui qui s'exprime utilise un capital symbolique dont il dispose. Il est écouté parce qu'on lui reconnaît un pouvoir d'énonciation. Dans de nombreuses sociétés sans écriture, l'utilisation d'un langage cérémoniel rempli de formules sert aussi à exercer un certain

contrôle social, à forcer l'adhésion grâce à la multiplication de stéréotypes qui ne seront pas remis en cause.

## Pour le lien social

Les formules sont toujours familières et ambiguës; elles n'engagent à rien. À l'extrême limite, il n'est même pas nécessaire que le discours ou l'argumentation soient écoutés, il suffit qu'ils soient prononcés afin de conforter celui qui parle et ceux qui sont avec lui. Le fonctionnement du lien social n'est pas de nature différente

lors du conseil des Anciens chez les Nambikwara du Brésil et lors de l'élection d'un sénat universitaire. On ne peut se passer des formules toutes faites, elles sont des balises indispensables à la reconnaissance mutuelle. Nous n'avons donc pas fini de nous trouver «au pied du mur» face à la «montée de l'insécurité»... *jpg*

<sup>1</sup>*Les mots du pouvoir*, sous la direction de Gilbert Rist, «Nouveaux cahiers de l'IUED», Presses universitaires de France, Paris, 2002.

## Cursus

Depuis l'automne 2001, la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève offre la possibilité d'acquérir un diplôme d'études approfondies (DEA) en sciences de la communication et des médias.

Comme l'explique le programme, ce DEA est tout à fait novateur en Suisse romande. Il «comporte également une première dimension interuniversitaire avec des participations de professeurs des Universités de Fribourg, de Neuchâtel et de Lausanne». L'équipe d'encadrement est dirigée par le professeur Uli Windisch qui a la responsabilité du DEA. *cfp*

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
**Jean-Daniel Delley (jd)**

Rédaction:  
**Géraldine Savary (gs)**  
Ont collaboré à ce numéro:  
**Marco Danesi (md)**  
**André Gavillet (ag)**  
**Jacques Guyaz (jg)**  
**Yvette Jaggi (yj)**  
**Roger Nordmann (rn)**  
**Charles-F. Pochon (cfp)**  
**Albert Tille (at)**

Forum:  
**Martin Killias**  
Composition et maquette:  
**Allegra Chapuis**  
**Géraldine Savary**  
Responsable administratif:  
**Marco Danesi**

Impression:  
**Ruckstuhl SA, Renens**  
Abonnement annuel: 100 francs  
Étudiants, apprentis: 60 francs  
@bonnement e-mail: 80 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1, CP 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
E-mail: [domaine.public@span.ch](mailto:domaine.public@span.ch)  
CCP: 10-15527-9

[www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)